



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Jean-Luc SCHILDKNECHT  
1<sup>er</sup> vice-président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 16 juin 2025**

**76 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**BUDGET ANNEXE ZAE DE BANTZENHEIM - COMPTE ADMINISTRATIF 2024**  
**(7.1.3 /2709C)**

Le Compte Administratif reflète la gestion de Mulhouse Alsace Agglomération pour un exercice alors que le budget primitif et le budget supplémentaire sont des documents de prévision et d'autorisation.

Les résultats de la gestion 2024 constatent les réalisations de dépenses et les recouvrements de recettes effectués au cours de l'année, pour le budget annexe de la ZAE de Bantzenheim.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un Président temporaire.

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est élu Président pour approuver le présent compte administratif.

**1 – SECTION D'EXPLOITATION**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
De l'exercice	923 325,69€	923 325,69€	0€
Déficit reporté	50 050,15€		-50 050,15€
<b>Total cumulé</b>	<b>973 375,84€</b>	<b>923 325,69€</b>	<b>-50 050,15€</b>

Le résultat d'exploitation est déficitaire de – 50 050,15€.

## 2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
De l'exercice	923 325,69€	919 789,69€	-3 536,00€
Déficit reporté	916 789,69€		-916 789,69€
<b>Total cumulé</b>	<b>1 840 115,38€</b>	<b>919 789,69€</b>	<b>-920 325,69€</b>

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire à hauteur de - 920 325,69€.

## 3 - RESULTAT

Résultat d'exploitation	-50 050,15€
Résultat d'investissement	-920 325,69€
<b>Résultat cumulé de l'exercice</b>	<b>-970 375,84€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération approuve :

- le Compte Administratif 2024 du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim.

PJ : (2)

- Compte administratif 2024
- Rapport de présentation

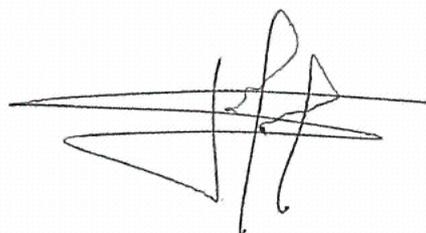
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNAUTÉ D AGGLOMÉRATION : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (1)**

**(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION**

Numéro SIRET : 20006600900040

POSTE COMPTABLE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : BA ZAE BANTZENHEIM (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

### C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	36
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	37
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	38
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	40
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	44

### D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

### V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires par délibération du 27 juin 2022 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 846 651,38	1 843 115,38	-966 839,84	A1	-970 375,84
<b>Investissement</b>	923 325,69	919 789,69	(2) -916 789,69	A2	-920 325,69
<b>Dont 1068</b>		0,00			
<b>Fonctionnement</b>	923 325,69	923 325,69	(3) -50 050,15	A3	-50 050,15

<b>RESTES A REALISER (4)</b>						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	-970 375,84
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-920 325,69
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-50 050,15

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>	<b>A</b>

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	923 325,69	G	923 325,69
	Section d'investissement	B	923 325,69	H	919 789,69

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	50 050,15	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	916 789,69	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	2 813 491,22	= G + H + I + J	1 843 115,38

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	0,00	= K + L	0,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	973 375,84	= G + I + K	923 325,69
	Section d'investissement	= B + D + F	1 840 115,38	= H + J + L	919 789,69
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	2 813 491,22	= G + H + I + J + K + L	1 843 115,38

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	923 325,69	919 789,69
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>923 325,69</b>	<b>919 789,69</b>

## TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>923 325,69</b>	II + IV	<b>919 789,69</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

## RESULTATS ANTERIEURS

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>916 789,69</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>0,00</b>

## TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 840 115,38</b>	II + IV + VI + VII	<b>919 789,69</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-920 325,69</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	3 536,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>3 536,00</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>0,00</b>
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 3 536,00</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 0,00</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	919 789,69	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	923 325,69
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 919 789,69</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 923 325,69</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 923 325,69</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 923 325,69</b>
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 50 050,15	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 973 375,84</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 923 325,69</b>
---	-------------------------------	---	--------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>-50 050,15</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		923 325,69	923 325,69
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>	<b>923 325,69</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>916 789,69</b>
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	3 536,00		3 536,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		919 789,69	919 789,69
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 536,00</b>	<b>919 789,69</b>	<b>923 325,69</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>50 050,15</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		919 789,69	919 789,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>919 789,69</b>	<b>919 789,69</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		923 325,69	923 325,69
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>	<b>923 325,69</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES</b>	<b>A</b>

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>957 000,00</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>33 674,31</b>	<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	954 000,00	923 325,69		30 674,31		923 325,69
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>954 000,00</b>	<b>923 325,69</b>		<b>30 674,31</b>		<b>923 325,69</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>916 789,69</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 873 789,69</b>	<b>1 840 115,38</b>	<b>0,00</b>	<b>33 674,31</b>	<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 873 789,69</b>	<b>919 789,69</b>	<b>0,00</b>	<b>954 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	930 889,69	0,00	0,00	930 889,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>930 889,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>930 889,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>930 889,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>930 889,69</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	942 900,00	919 789,69	0,00	23 110,31
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>942 900,00</b>	<b>919 789,69</b>	<b>0,00</b>	<b>23 110,31</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 873 789,69</b>	<b>919 789,69</b>	<b>0,00</b>	<b>954 000,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION - BA ZAE BANTZENHEIM - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>957 000,00</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>33 674,31</b>	<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	954 000,00	923 325,69		30 674,31	923 325,69
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	954 000,00	923 325,69		30 674,31	923 325,69
3555	Terrains aménagés	954 000,00	923 325,69		30 674,31	923 325,69
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>954 000,00</b>	<b>923 325,69</b>		<b>30 674,31</b>	<b>923 325,69</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 873 789,69</b>	<b>919 789,69</b>	<b>0,00</b>	<b>954 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	930 889,69	0,00	0,00	930 889,69
1641	Emprunts en euros	930 889,69	0,00	0,00	930 889,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>930 889,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>930 889,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>930 889,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>930 889,69</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	942 900,00	919 789,69	0,00	23 110,31
3555	<i>Terrains aménagés</i>	942 900,00	919 789,69	0,00	23 110,31
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>942 900,00</b>	<b>919 789,69</b>	<b>0,00</b>	<b>23 110,31</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>1 196 376,00</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 050,31</b>	<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>
011	Charges à caractère général (3)	253 476,00	3 536,00	0,00	0,00	249 940,00	0,00	3 536,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>253 476,00</b>	<b>3 536,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>249 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 536,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>253 476,00</b>	<b>3 536,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>249 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 536,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	942 900,00	919 789,69			23 110,31		919 789,69
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>942 900,00</b>	<b>919 789,69</b>			<b>23 110,31</b>		<b>919 789,69</b>
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>50 050,15</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>1 246 426,15</b>	<b>973 375,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 050,31</b>	<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 246 426,15</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323 100,46</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	279 050,15	0,00	0,00	0,00	279 050,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	13 376,00	0,00	0,00	0,00	13 376,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>292 426,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>292 426,15</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>292 426,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>292 426,15</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	954 000,00	923 325,69			30 674,31
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>954 000,00</b>	<b>923 325,69</b>			<b>30 674,31</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>					
---	-------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 246 426,15</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323 100,46</b>
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>1 196 376,00</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 050,31</b>	<b>0,00</b>	<b>923 325,69</b>
011	Charges à caractère général (4)	253 476,00	3 536,00	0,00	0,00	249 940,00	0,00	3 536,00
6045	Achats études et prestations de services	229 076,00	0,00	0,00	0,00	229 076,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	860,00	0,00	0,00	0,00	860,00	0,00	0,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 540,00	3 536,00	0,00	0,00	4,00	0,00	3 536,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>253 476,00</b>	<b>3 536,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>249 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 536,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>253 476,00</b>	<b>3 536,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>249 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 536,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	942 900,00	919 789,69			23 110,31		919 789,69
71355	Variat° stocks terrains aménagés	942 900,00	919 789,69			23 110,31		919 789,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>942 900,00</b>	<b>919 789,69</b>			<b>23 110,31</b>		<b>919 789,69</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 246 426,15</b>	<b>923 325,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323 100,46</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	279 050,15	0,00	0,00	0,00	279 050,15
7015	Ventes de terrains aménagés	279 050,15	0,00	0,00	0,00	279 050,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	13 376,00	0,00	0,00	0,00	13 376,00
7473	Participation départements	13 376,00	0,00	0,00	0,00	13 376,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>292 426,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>292 426,15</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>292 426,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>292 426,15</b>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)</i>	<i>954 000,00</i>	<i>923 325,69</i>			<i>30 674,31</i>
71355	<i>Variat° stocks terrains aménagés</i>	<i>954 000,00</i>	<i>923 325,69</i>			<i>30 674,31</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>954 000,00</b>	<b>923 325,69</b>			<b>30 674,31</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-916 789,69
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-916 789,69

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-916 789,69
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-916 789,69

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-916 789,69			-916 789,69
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	-916 789,69			-916 789,69
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-916 789,69

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>C3.1</b>

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION</b>	<b>C3.2</b>

## Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 76 (+14 procurations)

Nombre de suffrages exprimés : 90

VOTES :

Pour : 76 (+14 procurations)

Contre : 0

Abstentions : 0

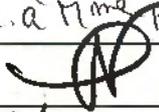
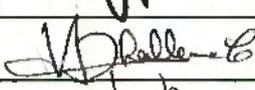
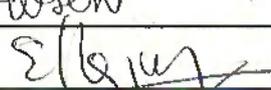
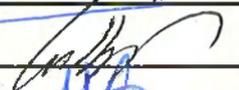
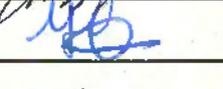
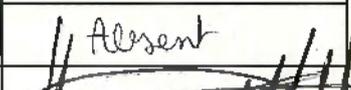
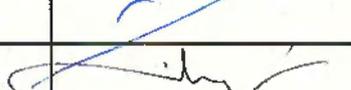
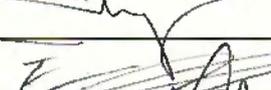
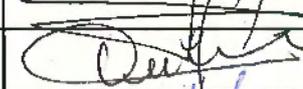
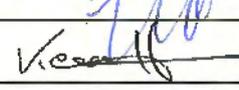
Date de convocation : 10/06/2025

Présenté par le Président Temporaire de Mulhouse Alsace Agglomération (1), M. Jean-Luc SCHLADKNECHT  
A Mulhouse, le 16/06/2025

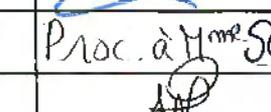
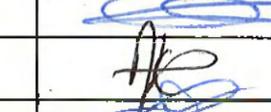
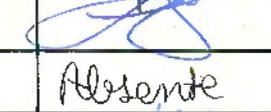
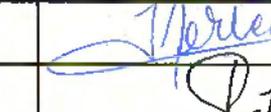
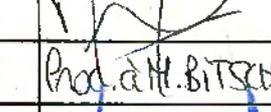
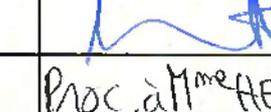
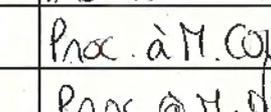
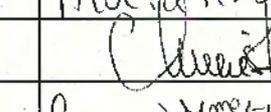
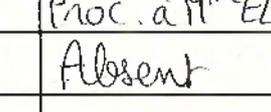
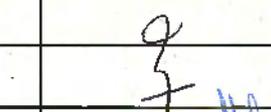
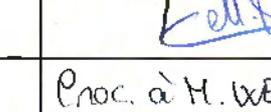
Délibéré par l'assemblée Le Conseil d Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (2), réunie en session  
A Mulhouse, le 16/06/2025

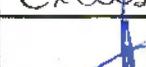
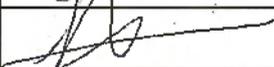
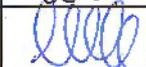
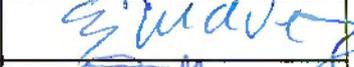
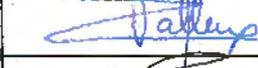
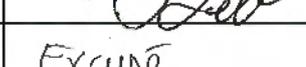
Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil d Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (2),(3),

AGUDO-PEREZ Francine	
BAECHTEL Rachel	
BECHT Olivier	
BEHE Jean-Marie	
BELLONI Thierry	
BERGDOLL Benoît	Excuse
BEYAZ Beytullah	
BITSCHENE Christophe	
BLANQUIN Jacques	
BOESCH Nathalie	Proc à M. CHÉRAY
BONI DA SILVA Claudine	Proc à M. JUNG
BOUAMAIED Nour	Proc à Mme LOISEL
BOUILLÉ Jean-Philippe	Proc à Mme SORMIN
BUCHERT Maryvonne	
BUX Daniel	
CAUSER Jean-Yves	
CHAPATTE Jean-Claude	
CHÉRAY Michel	
COLOM Florian	

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
CORNEILLE Marie	Excusée
COUCHOT Alain	Proc. à Mme RAPP
D'ORELLI Philippe	
DHALLENNE Christine	
DUSSOURD Francis	
EHRET Antoine	Absent
EL HAJJAJI Nadia	
ENGASSER Thierry	
FUCHS Gilbert	
GERRER Valérie	
GIRONA André	
GODBILLON Isabelle	
GOEPFERT Yves	
GOETZ Anne-Catherine	Excusée
GOLDSTEIN Danièle	Absente
GREILSÄMMER Gérard	
GUTH Maurice	Absent
HAGENBACH Vincent	
HARTMANN Hugues	
HERZOG Michèle	
HILLMEYER Francis	
HOMÉ Antoine	
HOTTINGER Marie	
JENN Fatima	
* JORDAN Fabian	
JULIEN Jean-Paul	
JUNG Alfred	
KEMPF Pierrette	
KRZEMINSKI Frédéric	Proc. à Mme DHALLENNE

\* H. fabian JORDAN sorti pour le vote

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
LAUGEL Michel	
LECONTE Alain	
LIERMANN Monique	Proc. à M <sup>me</sup> SCHELL
LIPP Pierre	
LOGEL Pierre	
LOISEL Corinne	
LUTOLF-CAMORALI Anne-Catherine	
LUTZ Michèle	
MATHIEU-BECHT Catherine	Absente
MEHLEN Josiane	
MENSCH Jean-Claude	
METZGER Henri	
MEYER Véronique	
MIMAUD Danièle	
MINERY Loïc	
MOR Jean-Paul	Proc. à M. BITSCHENE
MOTTE Nathalie	
NEUMANN Rémy	Proc. à M <sup>me</sup> AERZOG
NICOLAS Thierry	Proc. à M. COLON
OBERLIN Alfred	Proc. à M. FORELI
ONIMUS Roland	
PAUGAM Maëlle	Proc. à M <sup>me</sup> ELHAJAJI
PAUVERT Bertrand	Absent
PULEDDA Patrick	
QUIN Paul	
RAPP Catherine	
RENCK Ginette	Proc. à M. WEISBECK
RICHARD Loïc	
RICHE Laurent	

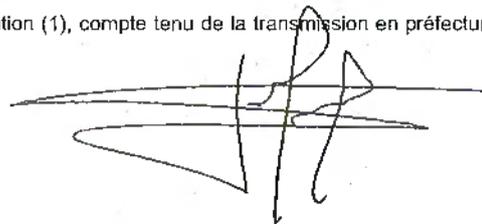
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
RIFF Didier	
RISSER Chantal	
RITZ Christelle	Excusée
SALZE Pierre	
SASSI Annouar	Absent
SHELL Christiane	
SCHILDKNECHT Jean-Luc	
SCHILLINGER Gilles	Absent
SCHIRCK Alain	
SCHMIDLIN BEN M'BAREK Malika	Excusée
SCHWEITZER Pascale Cléo	
SIMEONI Joseph	
SIMON Corine	
SORNIN Cécile	
STEGER Christophe	Absent
STRIFFLER Paul-André	
STURCHLER Philippe	
SUAREZ Emmanuelle	
TALLEUX Carole	
TORANELLI Christophe	
TRIMAILLE Philippe	
VIOLA Antoine	
WEISBECK Joseph	
WOLFF Philippe	
ZAGAOUI Saadia	
ZELLER Fabienne	
ZIMMERMANN Nicolas	Excusé

Certifié exécutoire par le Président ~~Temporaire~~ de Mulhouse Alsace Agglomération (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26 juin 2025, et

de la publication le 30 juin 2025. Fabian JORDAN

26 juin 2025

A, le 30 juin 2025  
Sousheim



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

# Mulhouse Alsace Agglomération

Habitat  
Plan Climat  
Développement Durable  
Emploi  
Tourisme  
Petite enfance  
Aérodrome  
Accueil des entreprises  
Economie  
TGV  
Equipements sportifs et culturels  
Tram-train  
Collecte  
Pistes cyclables  
Propreté  
Transports publics  
Aménagement du territoire  
Zoo  
Université  
Périscolaire



“ **Compte administratif**  
Rapport de présentation  
année 2024 ”

# SOMMAIRE

<b>1. Examen du budget général .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Section de Fonctionnement .....</b>	<b>3</b>
1.1.1. Recettes et dépenses réelles .....	4
A. Opérations de gestion .....	6
a. RECETTES .....	6
b. DEPENSES .....	10
B. Opérations financières .....	15
1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre .....	16
a. RECETTES .....	16
b. DEPENSES .....	16
<b>1.2. Section d'Investissement .....</b>	<b>17</b>
1.2.1. Opérations réelles .....	17
a. RECETTES .....	17
b. DEPENSES .....	19
1.2.2. Opérations d'ordre .....	21
a. RECETTES .....	21
b. DEPENSES .....	22
<b>2. Examen des Budgets annexes .....</b>	<b>23</b>
<b>2.1 Budget annexe de l'Eau .....</b>	<b>23</b>
2.1.1 Section d'exploitation .....	23
2.1.2 Section d'investissement .....	25
<b>2.2. Budget annexe du Chauffage Urbain .....</b>	<b>28</b>
2.2.1. Section d'exploitation .....	28
2.2.2. Section d'Investissement .....	30
<b>2.3. Budget annexe des Transports Urbains .....</b>	<b>33</b>
2.3.1. Section d'exploitation .....	33
2.3.2. Section d'investissement .....	36
<b>2.4. Budget annexe ZAE gare de Bantzenheim .....</b>	<b>38</b>
2.4.1. Section de fonctionnement .....	38
2.4.2. Section d'investissement .....	38
<b>3. Les chiffres clés .....</b>	<b>40</b>

<b>Présentation agrégée du budget m2A</b>			
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalizations - mandats ou titres</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>
<b>Investissement</b>			
DEPENSES	146 635 204,01	76 375 169,36	32 720 210,38
RECETTES	146 635 204,01	60 538 725,52	22 970 831,19
<b>Fonctionnement</b>			
DEPENSES	299 662 301,10	259 936 270,27	
RECETTES	299 662 301,10	297 344 011,23	
<b>BUDGET ANNEXE DE L'EAU</b>			
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalizations - mandats ou titres</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>
<b>Investissement</b>			
DEPENSES	34 521 328,04	23 183 598,73	4 010 896,65
RECETTES	34 521 328,04	17 649 040,19	
<b>Fonctionnement</b>			
DEPENSES	60 162 198,22	41 830 679,45	
RECETTES	60 162 198,22	49 206 440,03	
<b>BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN</b>			
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalizations - mandats ou titres</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>
<b>Investissement</b>			
DEPENSES	15 245 510,88	12 615 545,14	287 899,65
RECETTES	15 245 510,88	12 518 039,22	
<b>Fonctionnement</b>			
DEPENSES	21 760 400,39	11 016 964,37	
RECETTES	21 760 400,39	21 622 919,79	
<b>BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN</b>			
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalizations - mandats ou titres</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>
<b>Investissement</b>			
DEPENSES	32 013 392,02	19 407 649,97	4 810 618,26
RECETTES	32 013 392,02	14 712 696,02	

<b>Fonctionnement</b>			
DEPENSES	82 584 707,00	79 880 875,07	
RECETTES	82 584 707,00	84 081 409,40	
<b>BUDGET ANNEXE ZAE BANTZENHEIM</b>			
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>
<b>Investissement</b>			
DEPENSES	1 873 789,69	1 840 115,38	
RECETTES	1 873 789,69	919 789,69	
<b>Fonctionnement</b>			
DEPENSES	1 246 426,15	973 375,84	
RECETTES	1 246 426,15	923 325,69	
<b>PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>			
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>
<b>Investissement</b>			
DEPENSES	230 289 224,64	133 422 078,58	41 829 624,94
RECETTES	230 289 224,64	106 338 290,64	22 970 831,19
<b>Fonctionnement</b>			
DEPENSES	465 416 032,86	393 638 165,00	
RECETTES	465 416 032,86	453 178 106,14	
<b>Total général des dépenses</b>	<b>695 705 257,50</b>	<b>527 060 243,58</b>	<b>41 829 624,94</b>
<b>Total général des recettes</b>	<b>695 705 257,50</b>	<b>559 516 396,78</b>	<b>22 970 831,19</b>

## 1. Examen du budget général

### 1.1. Section de Fonctionnement

On distingue deux types d'opérations au sein de la section de fonctionnement :

- les opérations réelles donnant lieu à décaissement ou encaissement ;
- les opérations d'ordre, qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations réelles sont réparties en *opérations de gestion, en opérations financières et en opérations exceptionnelles*. La différence entre les recettes et les dépenses réelles fait apparaître le résultat de gestion de l'exercice.

Nous examinerons successivement les différents niveaux d'opérations distingués sur le document qui est soumis à votre approbation.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'année 2024 à 8 719 092,86 €. Cumulé avec l'excédent 2023, l'excédent de clôture ressort à 37 407 740,96 €.

Il permet de dégager une épargne brute faciale (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement) de 19,77M€ qui constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

### 1.1.1. Recettes et dépenses réelles

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur reporté), se sont élevées à 267,62M€ avec un taux de réalisation de 99,52%, contre 272,42 M€ en 2023. L'évolution ainsi constatée est de - 1,4%.

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

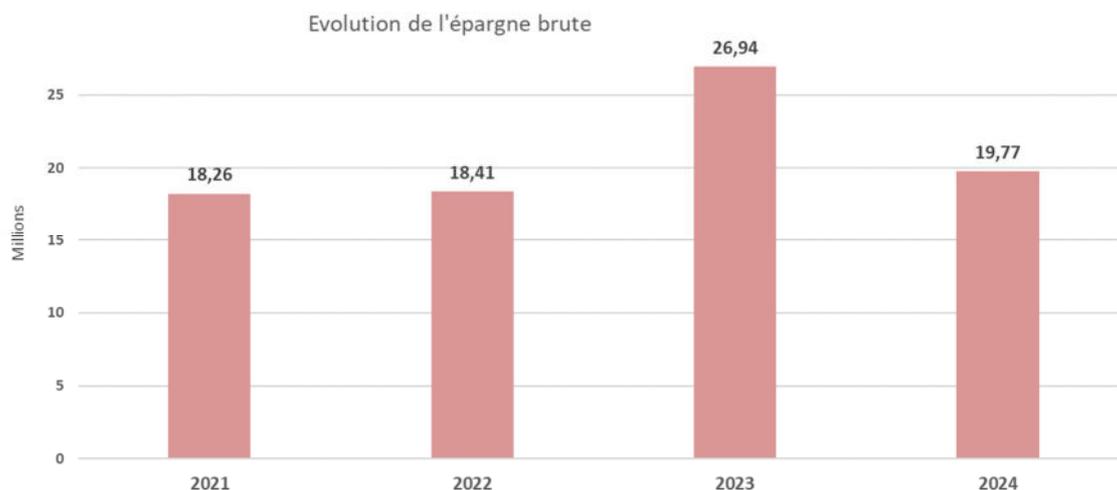
<b>Recettes réelles</b>	<b>Montant 2022</b>	<b>Montant 2023</b>	<b>Montant 2024</b>
Recettes de gestion courante	244 722 631,46 €	269 124 663,25 €	267 023 117,65 €
Recettes financières	190 595,39 €	191 351,65 €	188 708,30 €
Recettes exceptionnelles	11 585 984,64 €	3 101 289,63 €	402 358,17€
<b>Total</b>	<b>256 499 211,49 €</b>	<b>272 417 304,53 €</b>	<b>267 614 184,12€</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 247,8 M€, soit un taux de réalisation de 88,82%, en hausse de +2,1% par rapport aux données de 2023 (242,7 M€).

La répartition des dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

<b>Dépenses réelles</b>	<b>Montant 2022</b>	<b>Montant 2023</b>	<b>Montant 2024</b>
Dépenses de gestion	229 129 727,59 €	239 252 268,08 €	244 630 402,62 €
Dépenses financières	2 193 179,20 €	3 335 439,12 €	3 202 691,97 €
Dépenses exceptionnelles	115 530,30 €	122 891,93 €	11 766,01 €
<b>Total</b>	<b>231 438 437,09 €</b>	<b>242 710 599,13 €</b>	<b>247 844 860,60 €</b>

Le solde des opérations réelles de la section de fonctionnement a permis de dégager une épargne brute faciale de 19,77 M€. L'épargne brute recule par rapport à celle de 2023 qui était de 26,94 M€. Elle reste toutefois supérieure à l'épargne brute de 2022 (18,41M€).



## A. Opérations de gestion

### a. RECETTES

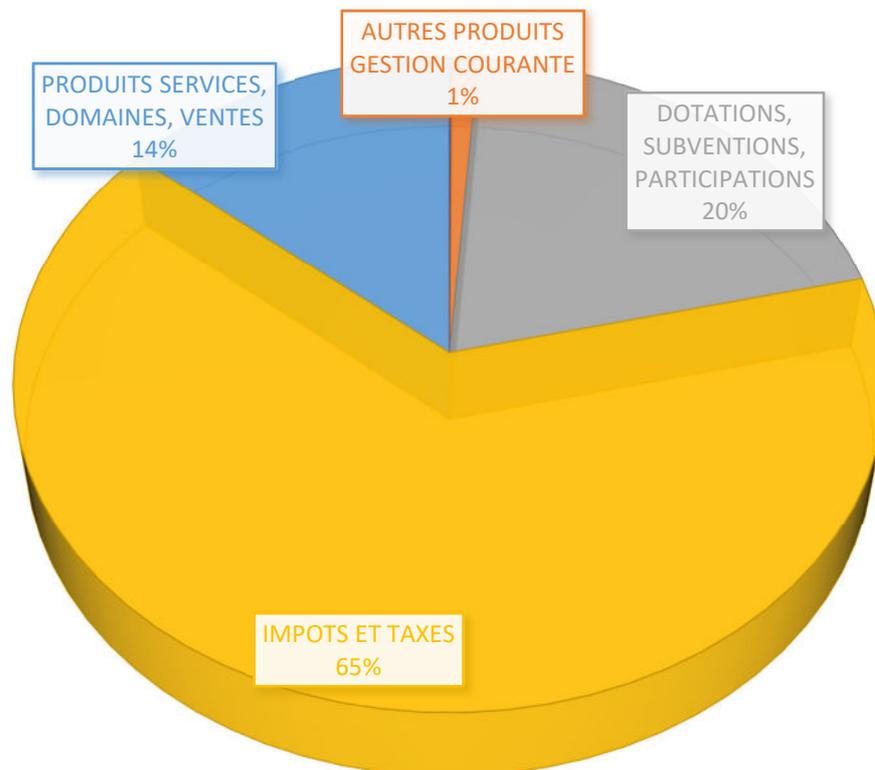
Elles sont en baisse de -0,8% (-2,1 M€) par rapport à 2023 avec 267,02 M€.

Il s'agit :

- des recettes à caractère fiscal (chapitres 73 et 731) pour 173 279 057,16 € ;
- des dotations et subventions (chapitre 74) pour 53 577 311,36 € ;
- des produits des services et du domaine (chapitre 70) pour 37 024 860,72 € ;
- des autres produits de gestion courante (chapitre 75) pour 2 905 020,41 € ;
- des recettes liées à des remboursements de charges (chapitre 013) pour 236 868 €.

Le graphique ci-après illustre la répartition des recettes de gestion :

#### **Recettes de gestion 2024**



## Chapitre 73 – Impôts et taxes

Il s'agit du poste de recettes le plus important avec 173 279 057,16 €, soit 64,65% des recettes de gestion et 58% du total des recettes de fonctionnement. Il progresse de 2,2% par rapport à 2023 avec +3,7 M€.

Les recettes fiscales sont détaillées ci-après :

Recettes	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Var. 23/24
Taxe Enlèvement Ordures Ménagères	38,26 M€	40,65 M€	42,39 M€	4,28%
Cotisation Foncière des Entreprises	29,24 M€	31,24 M€	32,75 M€	4,83%
Fiscalité ménages	6,93 M€	15,70 M€	15,82 M€	0,72%
Fraction de TVA	36,42 M€	37,41 M€	37,40 M€	-0,03%
Fraction Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises	19,02 M€	20,73 M€	20,68 M€	-0,24%
Compensation FNGIR	14,57 M€	14,57 M€	14,57 M€	0,00%
Taxe sur les Surfaces Commerciales	4,29 M€	4,65 M€	4,89 M€	5,13%
Imposition forfaitaire sur entreprises réseaux (IFER)	1,75 M€	1,99 M€	2,16 M€	8,77%
Autres produits fiscaux	3,70 M€	2,63 M€	2,61 M€	-0,63%
<b>Total</b>	<b>154,19 M€</b>	<b>169,58 M€</b>	<b>173,28 M€</b>	<b>2,18%</b>

## Chapitre 74 – Dotations et participations

Deuxième poste de recettes pour la collectivité, les dotations et participations d'un montant de 53 577 311,36 € sont en baisse de -2,9% soit -1,6 M€ par rapport à 2023.

Les dotations et participations se composent des éléments ci-dessous :

<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>CA 2024</b>	<b>Var. 23/24</b>
DOTATION DE COMPENSATION	20,60	20,48	20,15	-1,7%
PARTICIPATIONS CAF	3,80	4,73	3,94	-16,8%
DOTATION COMPENSATION REFORME TAXE PROFESSIONNELLE	7,50	7,52	7,45	-0,9%
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	5,50	5,51	5,49	-0,3%
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	2,80	2,55	2,55	0,0%
COMPENSATIONS TH, FB, CET	11,10	12,88	13,18	2,4%
AUTRES PARTICIPATIONS (FCTVA, CEA...)	1,30	1,53	0,82	-46,5%
<b>TOTAL</b>	<b>52,60</b>	<b>55,20</b>	<b>53,58</b>	<b>-2,93%</b>

## Chapitre 70 – Produits des services et du domaine

Avec une réalisation de 37 024 860,72 M€ ce chapitre est en baisse de -3,68 M€, soit -9%.

Les prestations liées au périscolaire et à la petite enfance avec 6,75 M€ sont en augmentation de 3,55% par rapport à 2023, en partie du fait de la nouvelle tarification périscolaire qui s'est appliquée depuis la rentrée scolaire 2023/2024.

Les équipements sportifs atteignent 2,7 M€ de recettes, soit une hausse de 5,34% par rapport à 2023.

Le parc zoologique et botanique avec ses 2,67 M€ de recettes connaît une certaine stabilité.

Les recettes du service environnement et services urbains sont en diminution de -23,19% et s'élèvent pour 2024 à 4,43M€. Ceci s'explique par un décalage de la facturation qui sera régularisée en 2025.

Le détail par compétence figure ci-dessous :

<b>PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>CA 2024</b>	<b>Var. 23/24</b>
PERISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	5,80	6,52	6,75	3,55%
ENVIRONNEMENT SERVICES URBAINS	5,50	5,77	4,43	-23,19%
EQUIPEMENTS SPORTIFS	2,70	2,57	2,70	5,34%
PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE	2,90	2,67	2,67	0,06%
PRODUITS DIVERS (dont refacturations budgets annexes)	18,00	23,18	20,47	-11,71%
<b>TOTAL</b>	<b>34,90</b>	<b>40,71</b>	<b>37,02</b>	<b>-9,05%</b>

## **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante**

Avec 2 905 020,41 ces produits sont en diminution de 468k€ (-13,9%) par rapport au montant de 2023.

Ils comprennent principalement :

- les loyers ou produits de mise à disposition des bâtiments communautaires pour 1,49 M€ dont 0,51 M€ de loyer parc exposition
- les recettes d'exploitation du centre sportif pour 371 k€,
- les refacturations liées aux collectes de déchets pour 261 k€
- des redevances pour 221 k€,
- des indemnisations pour 133 k€
- pour le reste, des refacturations diverses dont les refacturations d'impôt foncier des zones d'activité.

## **Chapitre 013 – Atténuation de charges**

Ces remboursements divers sur les frais de personnel (notamment les charges de sécurité sociale et de prévoyance) représentent 236 868 € en diminution de -12,50% par rapport au montant 2023.

Pour 2024, ce chapitre enregistre également une écriture de stock pour le zoo pour un montant de 32 599,45€.

## **Chapitre 76 – Produits financiers**

Les produits financiers s'élèvent à 188 708,30 € et sont stables par rapport à l'année précédente. Cela correspond en grande partie au fonds de soutien pour la sortie des emprunts à risques (180,9 k€).

## Chapitre 77 – Recettes exceptionnelles

Avec un total de 402 358,17 €, les recettes exceptionnelles sont en très forte baisse par rapport à l'année précédente (3 101 289,63 €).

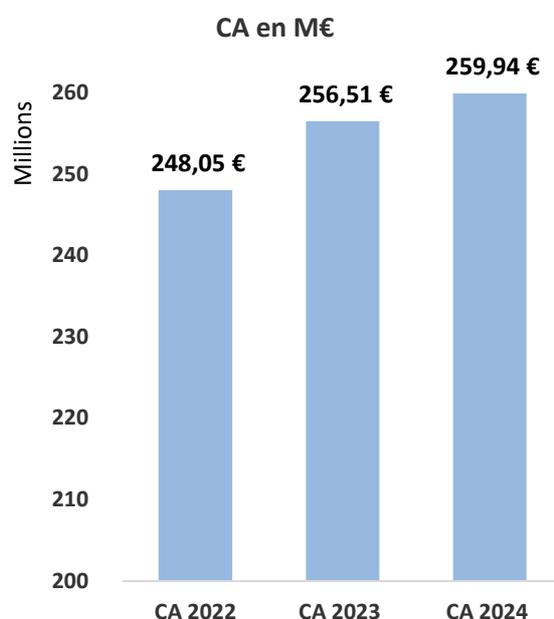
En 2023, le montant élevé s'expliquait notamment par des produits de cessions de 2,7 M€.

Les principaux postes qui composent ce chapitre en 2024 sont :

- des produits de cession d'immobilisations pour 296 480 €
- des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 90 860,03 €
- des recettes autres pour 13 100€

### b. DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 259,94 M€ en 2024 contre 256,51 M€ en 2023.



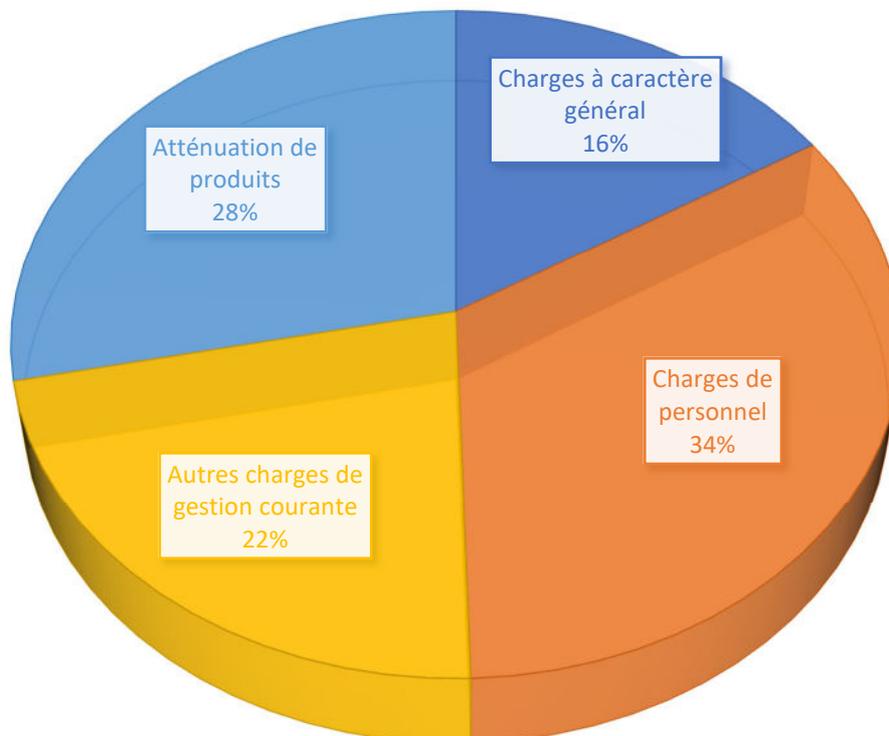
Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 247,85 M€ et se déclinent en dépenses de gestion (244,63 M€), dépenses financières (3,2 M€), et charges exceptionnelles (0,01 M€).

Les dépenses de gestion 2024 s'élèvent à 244 630 402,62 € et se répartissent ainsi :

- charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 81 763 627,37 € ;
- atténuations de produits (chapitre 014) : 69 285 885,55 € ;
- charges de gestion courante (chapitre 65) : 54 252 291,75 € ;
- charges à caractère général (chapitre 011) : 39 328 597,95 €.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses de gestion :

### **Dépenses de gestion 2024**



## **Chapitre 012 – Frais liés au personnel**

D'un montant global de 81 763 627,37 € les charges de personnel progressent de + 1,9% par rapport à l'année précédente. L'évolution s'explique principalement par :

- L'instauration du RIFSEEP : +0,9 M€ par rapport à l'année 2023 (avec une estimation de 4M€ en année pleine)
- L'impact du Glissement Vieillesse Technicité : +0,8M€ en 2024 par rapport à 2023
- L'expérimentation de l'augmentation de la volumétrie horaire des adjoints d'animation périscolaire (septembre 2024) : +0,4M€ par rapport à 2023

Les frais de personnel regroupent différents postes de dépenses :

- les charges du personnel communautaire
- les charges liées aux services en commun avec la Ville de Mulhouse
- les charges refacturées aux autres organismes (Sivom) ou aux budgets annexes

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses de notre collectivité avec 34% des dépenses de gestion.

## **Chapitre 014 – Atténuation de produits**

Ces dépenses atteignent 69 285 885,55 €, en légère baisse de -0,8% par rapport à 2023.

En font partie :

- l'attribution de compensation pour 65 287 652,75 €
- la dotation de solidarité communautaire pour 3 M€
- le reversement au FPIC à hauteur de 376 960,00 €
- le reversement de fraction de TVA pour 504 593,00 €
- le reversement de taxe de séjour à la Collectivité européenne d'Alsace pour 94 835 €
- 21 844,80 € de restitution au titre des dégrèvements TASCOTM

Ce chapitre représente le deuxième poste de dépenses de m2A.

ATTENUATIONS DE PRODUITS	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Var. 23/24
ACTP	65,29	65,29	65,29	0,0%
DSC	1,00	3,00	3,00	0,0%
REVERSEMENT FPIC	0,36	0,41	0,38	-7,1%
RESTITUTIONS / DEGREVEMENTS	0,11	1,13	0,62	-44,9%
<b>TOTAL</b>	<b>66,76</b>	<b>69,82</b>	<b>69,29</b>	<b>-0,8%</b>

## Chapitre 65 - Charges de gestion courante

Leur montant est de 54 252 291,75 € pour 2024, en augmentation de 0,95% par rapport à 2023.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- les subventions de fonctionnement et délégations de service public pour 19 180 288,04 € se déclinent dans les domaines suivants :
  - petite enfance : 6 996 245,60 € ;
  - développement économique et enseignement supérieur : 1 033 315€ ;
  - emploi, formation et insertion : 1 302 414 €
  - périscolaire : 4 139 066 € ;
  - musées : 1 290 600 € ;
  - tourisme et attractivité: 1 246 000 € ;
  - aménagement espace communautaire et renouvellement urbain: 1 193 330 € ;
  - amicale du personnel : 991 814,63 € ;
  - transition écologique et climatique : 497 138,07 € ;
  - secteurs famille, parentalité, séniors, handicap : 131 500 € ;
  - politique de la ville et prévention : 261 300 € ;
  - 97 564,74 € de subventions dans divers secteurs d'activité.
  
- les contributions et participations se sont élevées à 33 621 779,43 € (contre 32 948 421,69 € en 2023) dont 18 150 439,24 € au SIVOM avec :
  - 10 427 064,24 € pour le traitement des résidus urbains ;
  - 7 723 375 € pour la collecte sélective des déchets ;

- une participation d'équilibre de 14 850 000 € au budget annexe des transports
- des contributions aux Epage dans le cadre de la compétence Gemapi, pour 565 841,19 ;
- la contribution au Pôle métropolitaine pour 55 499€

S'ajoutent à cela les dépenses d'indemnités des élus pour 1,15 M€ ainsi que des charges diverses (licences informatiques, bourses et prix,...).

CHARGES DE GESTION COURANTE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Var. 23/24
CONTRIBUTIONS (SIVOM, GEMAPI, POLE METROPO	18,07	18,31	18,77	2,53%
CONTRIBUTION BUDGET TRANSPORT	14,83	14,64	14,85	1,43%
SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES ET DSP	23,32	18,85	19,18	1,76%
AUTRES CHARGES DE GESTION	1,29	1,94	1,45	-25,39%
<b>TOTAL</b>	<b>57,51</b>	<b>53,74</b>	<b>54,25</b>	<b>0,95%</b>

## Chapitre 011 – Charges à caractère général

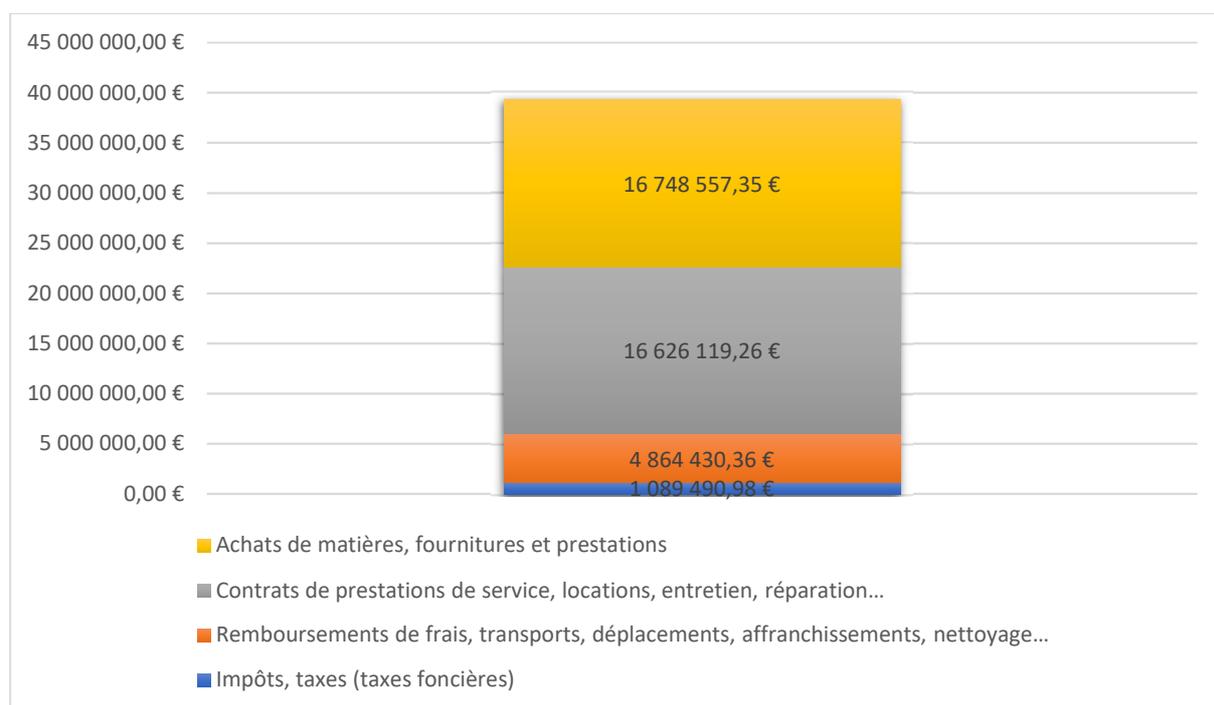
On retrouve dans ce chapitre les dépenses liées au fonctionnement des services, à l'accomplissement de leurs missions ainsi que des prestations rendues à la population.

Globalement, ces dépenses ressortent à 39 328 597,95 € en 2024 contre 35 414 374,65 € en 2023. Ce chapitre est en hausse de 11,1%.

Ces dépenses ont notamment été mises en œuvre dans le cadre des compétences suivantes :

Compétences	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Var. 23/24
Mise en œuvre collecte ordures, propreté urbaine et parc auto	10 571 940 €	11 535 536 €	11 543 053 €	0,07%
Gestion de l'activité périscolaire	4 407 159 €	5 099 052 €	5 964 929 €	16,98%
Equipements sportifs	5 464 865 €	6 975 736 €	6 397 899 €	-8,28%
Parc zoologique et botanique	1 804 505 €	1 732 428 €	2 334 918 €	34,78%
Système d'information et informations géographiques	987 313 €	1 019 572 €	919 348 €	-9,83%
Habitat	148 971 €	169 444 €	277 161 €	63,57%
Petite enfance	900 626 €	880 196 €	1 126 473 €	27,98%
Transition écologique	177 823 €	172 026 €	95 033 €	-44,76%
Gestion foncière et immobilière	1 173 779 €	1 318 977 €	1 186 484 €	-10,05%
Gestion des zones d'activités	702 872 €	711 729 €	835 703 €	17,42%

Le détail par type de dépenses est le suivant :



## Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Elles se montent à 11 766,01 € contre 122 891, 93 € en 2023. Ces dépenses sont essentiellement liées aux annulations de titres sur exercices antérieurs.

## B. Opérations financières

L'essentiel de ce poste est constitué de la charge de la dette à court et à long terme. Le niveau de réalisation en 2023 s'élève à 3 335 439,12 € contre 2 193 179,20 € en 2022.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au cours de l'année 2023.

Au 31 décembre 2023, le taux moyen de la dette augmente par rapport à l'exercice précédent, passant à 3,18% contre 2,20% au 31 décembre 2022.

### **1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre**

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections de Fonctionnement et d'Investissement. Elles n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

#### **a. RECETTES**

Le total des recettes d'ordre s'élève à 1 036 073,98€ et est constitué par des régularisations diverses, des écritures liées aux travaux en régie et des reprises sur provisions.

#### **b. DEPENSES**

Les dépenses d'ordre se chiffrent à 12 091 409,67 € et sont composées de :

- 10 983 339,15 € de dotations aux amortissements
- 189 345,54€ de dotations aux dépréciations des actifs circulants (dépréciations des créances)
- 454 342,98 € d'écritures relatives à des cessions ;
- 464 382€ de provisions pour risques et charges

## 1.2. Section d'Investissement

La section d'investissement du compte administratif 2024 totalise 76 375 169,36 € en dépenses et 60 538 725,52 € en recettes.

L'autofinancement et les participations de nos partenaires constituent les premières sources de financement de la section d'investissement.

### 1.2.1. Opérations réelles

#### a. RECETTES

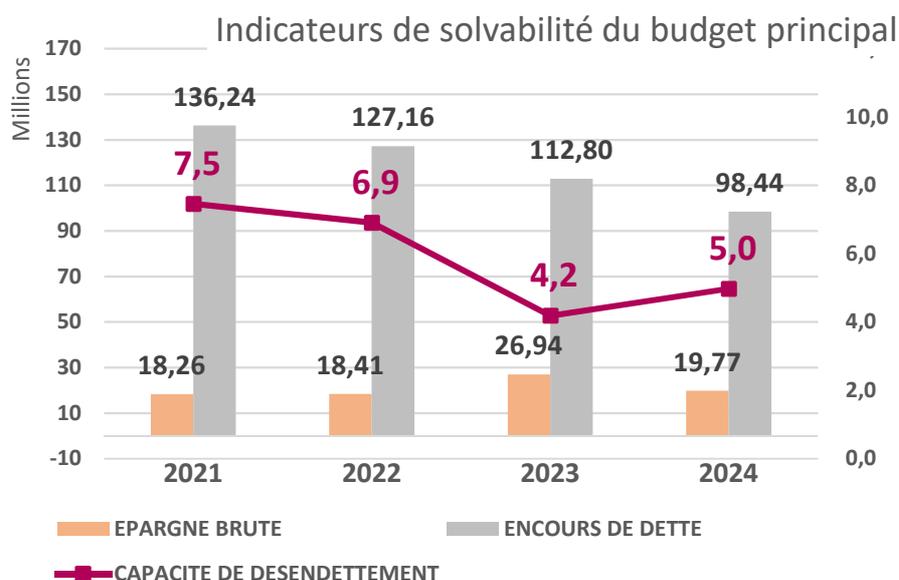
##### 1) Autofinancement

L'autofinancement a atteint en 2024 un montant de 19 774 429 € alors qu'il était de 26 939 756 € en 2023, soit une baisse de -26,6%.

##### 2) Dette

En 2024, m2A n'a pas eu recours à l'emprunt.

L'encours de la dette au 31/12/2024 s'élève à 98,44 M€ contre 112,8 M€ au 31/12/2024. La capacité de désendettement se dégrade légèrement, passant de 4,2 ans en 2023 à 5 ans ; mais restant ainsi éloignée des seuils d'alerte.



### 3) Subventions d'équipement perçues

Le montant des subventions d'équipement perçues de nos partenaires s'est élevé à 4 350 405,90€, en augmentation de 76,40% par rapport à l'année 2023 où elles représentaient 2 466 180,33 €.

Les montants 2024 sont détaillés ci-dessous :

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERCUES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	OBSERVATIONS 2024
Collectivité européenne d'Alsace	1 378 875,00 €	262 694,00 €	61 437,00 €	Chaudière Piscine Curie et accès cyclables MdT
Etat	1 668 315,06 €	468 538,95 €	2 748 174,78 €	Dont VIF Technocentre, Fonds friche DMC, DSIL (maison du vélo, périscolaires, liaison Wittelsheim Staffelfelden), Fonds Vert Quatrium...
Communes	584 439,00 €	315 986,38 €	17 712,00 €	Mur anti bruit Lutterbach
Syndicats / groupements de collectivités	0,00 €	717 927,39 €	0,00 €	
Région	935 439,20 €	230 860,74 €	1 146 700,00 €	Horizon Afrique, Parc Expo, Quatrium, Stellantis, Stade de l'III
Autres	493 595,52 €	470 172,87 €	376 382,12 €	Dont Bonus écologique et subventions CAF (336k€)
<b>TOTAL</b>	<b>5 060 663,78 €</b>	<b>2 466 180,33 €</b>	<b>4 350 405,90 €</b>	

### 4) Dotations et fonds divers

D'un total de 29 199 268,89 €, cette catégorie de recettes est constituée par :

- la reprise des résultats 2023 pour 26 330 392,84 €,
- le Fonds de Compensation pour la TVA pour 12 668 009,86€
- les dons, legs et mécénat pour le reste, soit 200 866,19 € (leg pour le parc zoologique et botanique).

## b. DEPENSES

### 1) Conditions d'exécution

Le total des dépenses réelles de l'exercice (hors résultat reporté) est de 57 971 280,42 € alors qu'il était de 57 266 561,30 € en 2023.

Les dépenses d'équipement représentent une part importante des réalisations avec 37 466 160,09 € (dont subventions d'équipement et opérations pour compte de tiers comprises), montant bien supérieur au niveau 2023 (27 990 668,95).

Les dépenses d'équipement se déclinent en :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2022 (M€)	CA 2023 (M€)	CA 2024 (M€)
Investissements pluriannuels en APCP	6,33	9,78	13,01
Subventions d'équipement versées	15,59	9,43	12,18
Investissements annuels en travaux	0,69	1,35	1,23
Investissements fonciers	0,15	0,00	0,00
Investissements annuels en mobilier	4,23	4,90	4,79
Opérations pour compte de tiers	1,26	2,54	6,27
<b>TOTAL</b>	<b>28,25</b>	<b>27,99</b>	<b>37,47</b>

Les dépenses financières se chiffrent à 20 505 120,33 € dont 17 309 101,98 € pour le remboursement du capital de la dette.

D'un montant global de 12 180 292,69 € en 2024 (contre 9 434 298,14 € en 2023), les subventions d'équipement se répartissent dans les domaines d'activité suivants :

Compétence	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Aménagement espace communautaire	1 785 425,80 €	1 769 714,13 €	1 679 418,00 €
Musées	588 240,00 €	190 123,00 €	303 037,00 €
Règlement litige LGV	6 292 310,70 €		
Développement économique, enseignement supérieur et transports	2 501 324,16 €	108 280,68 €	2 151 612,70 €
Habitat	1 103 126,00 €	1 407 855,71 €	827 172,00 €
Petite enfance et périscolaire	2 438 514,52 €	4 847 155,40 €	6 395 925,43 €
Transition écologique et climatique	670 693,98 €	1 054 945,62 €	799 127,56 €
Divers	223 417,83 €	56 223,00 €	24 000,00 €
<b>Total</b>	<b>15 603 052,99 €</b>	<b>9 434 297,54 €</b>	<b>12 180 292,69 €</b>

## 2) Les dépenses d'équipement

Hors opérations pour compte de tiers, ces dépenses ressortent à 31,2 M€ et se répartissent ainsi :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2022 (M€)	CA 2023 (M€)	CA 2024 (M€)
Investissements pluriannuels en ACP	6,33	9,78	13,01
Subventions d'équipement versées	15,59	9,43	12,18
Investissements annuels en travaux	0,69	1,35	1,23
Investissements fonciers	0,15	0,00	0,00
Investissements annuels en mobilier	4,23	4,90	4,79
Opérations pour compte de tiers	1,26	2,54	6,27
<b>TOTAL</b>	<b>28,25</b>	<b>27,99</b>	<b>37,47</b>

Ci-dessous des exemples de dépenses par domaine d'activité :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2024 (M€)	Détails
Investissements pluriannuels en ACP	<b>13,01</b>	Dont Horizon Afrique 4,1M€ DMC Dépollution : 1,6M€ VIF : 1,1M€ Equipements nautiques et sportifs : 1,78M€ Mobilités douces : 1,6M€ Périscolaire : 0,74M€ Petite Enfance : 1,3M€
Subventions d'équipement versées	<b>12,18</b>	Dont Périscolaire / Petite Enfance : 6,4M€ Transition écologique : 0,8M€ Voirie : mur anti bruit 0,45M€ Musées et tourisme : 0,33M€ Développement économique enseignement supérieur : 1,86M€ Aménagement : 1,22M€ Habitat : 0,82M€ Déplacements doux : 0,29M€
Investissements annuels en travaux	<b>1,23</b>	Dont Périscolaire / Petite enfance : 0,58M€ périscolaire Quimper, Haut-Poirier, travaux multi-accueils Sports : 0,09M€ Construction et patrimoine : 0,23M€ (CSRA, Base canoë, auberge zoo, divers bâtiments) Zoo : 0,09M€ (terrarium, collections botaniques,...) Zones d'activités : 0,065M€ Gestion immobilière : 0,07M€

Investissements annuels en mobilier	<b>4,79</b>	Dont Environnement / services urbains : 3,02M€ Communication : 0,1M€ Périscolaire / Petite Enfance : 0,27M€ Sports : 0,36M€ Moyens généraux : 0,18M€ Systmes d'informations : 0,65M€ Zoo : 0,06M€
Opérations pour compte de tiers	<b>6,27</b>	Aides à la pierre et aides à l'habitat privé (ANAH)
<b>TOTAL</b>	<b>37,47</b>	

### 1.2.2. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre de la section d'investissement sont pour partie le reflet de celles qui ont été décrites pour la section de fonctionnement. Ainsi, le total des recettes d'ordre « entre sections » est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement. Cela illustre le mécanisme de transfert entre les sections. S'ajoutent à ces opérations entre sections, les opérations patrimoniales qui concernent exclusivement la section d'investissement.

#### a. RECETTES

Le total des recettes d'ordre s'élève à 17 704 241,19 € et est constitué de :

- 12 091 409,67€ d'écritures entre sections :
  - 10 266 986,63€ d'amortissements
  - 265 000 € d'écritures d'étalement d'indemnité de remboursement anticipé d'emprunts ;
  - 451 355,52 € d'écritures d'étalement de charges COVID, procédure initiée fin 2020 pour 5 ans ;
  - 653 727,54 € de provisions et dépréciations (pour litiges, pour dépréciations des créances
  - 454 342,98€ d'écritures relatives à des cessions

- 5 612 831,52€ d'écritures au sein de la section d'investissement, dont 5 500 000€,00€ liées aux remboursements temporaires d'emprunts

## **b. DEPENSES**

Les dépenses d'ordre se chiffrent à 6 648 905,50 € et recouvrent :

- 1 036 073,98 € d'écritures entre sections
- 2 700 050 € de provisions (pour litiges et pour garantie d'emprunt) ;
- des opérations diverses en lien avec les cessions pour 125 360,02 € ;
- 148 048,12€ de reprises sur provisions
- 381 931€ de reprises sur amortissements
- 173 998,52€ de travaux en régie
- 144 762,98€ d'écritures de cessions
- 167 420€ de provisions pour litiges
- 19 913,36€ de reprise sur subventions
  
- 5 612 831,52€ d'écritures au sein de la section d'investissement, dont 5 500 000€,00€ liées aux remboursements temporaires d'emprunts

## 2. Examen des Budgets annexes

En plus de son budget principal, m2A dispose de quatre budgets annexes :

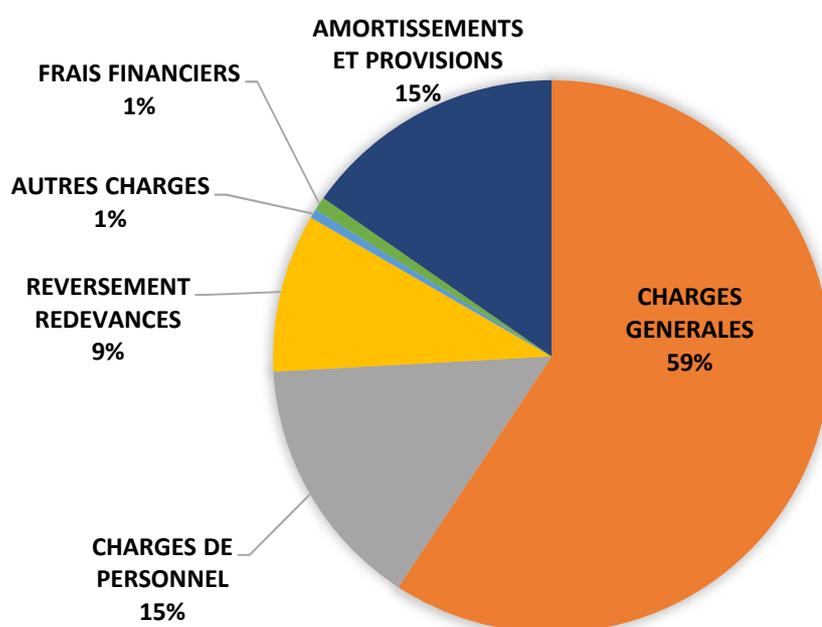
- le budget annexe de l'Eau,
- le budget annexe du Chauffage Urbain regroupant les Centrales Thermiques de l'Illberg et de Rixheim,
- le budget annexe des Transports Urbains,
- le budget annexe de la ZAE de Bantzenheim.

Ils permettent de retracer les coûts réels des missions qu'ils recouvrent, conformément à la législation relative aux activités à caractère industriel et commercial et aux zones d'activités.

### 2.1 Budget annexe de l'Eau

#### 2.1.1 Section d'exploitation

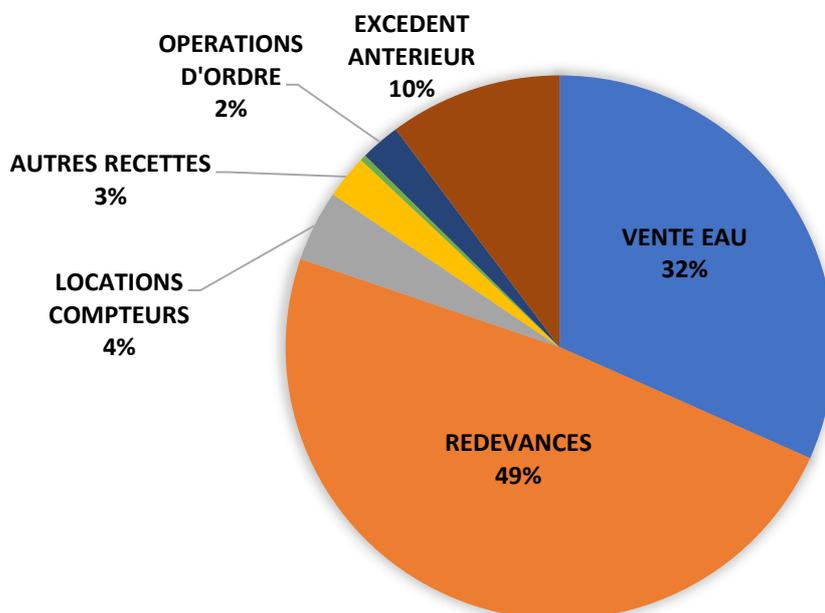
En 2024, les dépenses d'exploitation atteignent 41 830 679,45 € et se décomposent ainsi :



Les dépenses comprennent principalement :

- des charges à caractère général pour 24 787 892,65 € :
  - 1 570 027,18€ d'achat d'énergie et eau
  - 1 774 342,34€ d'entretien, réparation et maintenance
  - 17 600 027,03 € de versements de redevances et de taxes (SIVOM et SMBM notamment)
- les charges de personnel pour 6 219 127,71 €,
- le reversement des redevances pour 3 871 000 €
- les frais financiers pour 333 187,95 € (intérêts des emprunts)
- 224 190,20 € d'autres charges (charges exceptionnelles, indemnités)
- les mouvements d'ordre, dont les dotations aux amortissements pour 6 395 280,94 €

Les recettes d'exploitation atteignent 49 212 322,92 €. Elles se décomposent comme suit :



- vente d'eau pour 15 599 525,39€
- redevances pour 23 900 075,12 €
- les écritures d'ordre pour 1 161 431,63 €
- les subventions pour 170 993,12 €

- les locations de compteurs pour 2 083 805,98 €
- les autres recettes pour 1 275 811,46 € (remboursements divers, produits exceptionnels)
- le résultat de fonctionnement antérieur de 5 020 680,22 €

Compte tenu des éléments précédemment décrits, ce service dégage un excédent de fonctionnement de 7 375 760,58 €.

		CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Charges générales	35 339 355,22 €	24 787 892,65 €
	Charges de personnel	5 646 960,46 €	6 219 127,71 €
	Atténuation de produits	6 443 832,92 €	3 871 000,00 €
	Subventions et contributions aux organismes tiers	50 546,06 €	53 407,71 €
	Charges de la dette (intérêts)	419 931,83 €	333 187,95 €
	Charges exceptionnelles	1 616 814,63 €	162 206,94 €
	Ecritures d'ordre	6 124 413,75 €	6 395 280,94 €
	Dotations aux provisions	9 857,57 €	8 575,55 €
	Résultat reporté	18 929,11 €	
	<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>55 670 641,55 €</b>	<b>41 830 679,45 €</b>

		CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Produits des services	56 360 068,54 €	41 660 424,53 €
	Autres produits de gestion courante	96 989,34 €	90 641,53 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	300 090,91 €	170 993,12 €
	Recettes exceptionnelles	8 538 424,37 €	81 937,88 €
	Atténuation de charges	965 191,32 €	1 010 473,55 €
	Ecritures d'ordre	944 362,24 €	1 161 431,63 €
	Résultat reporté	1 487 216,09 €	5 020 680,22 €
	Reprises sur provisions		9 857,57 €
	<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>68 692 342,81 €</b>	<b>49 206 440,03 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>13 021 701,26 €</b>	<b>7 375 760,58 €</b>
-----------------	------------------------	-----------------------

### 2.1.2 Section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2024 s'élèvent à 23 183 598,73 €.

Les dépenses d'équipement représentent 14 915 062,96 € dont figurent ci-dessous, les principaux investissements réalisés :

- Renouvellement conduites maîtresses Mulhouse pour 2 098 408,58€
- Remboursements frais SIVU Hardt : 2 548 507,05€

- Renouvellement extension des conduites et branchements : 5 690 199,98€  
Dont Mulhouse (Rue Barbanègre, Rue de Thierstein, Rue Franklin,...), Bruebach (Rue principale), Pfastatt (rue République, rue des mineurs), Reiningue (Rue de Wittelsheim), Ruelisheim (Rue des pierres), Morschwiller-le-bas (Rue bellevue), Bollwiller (Rue du vieil Armand), Riedisheim (Rue des alliés), Kingersheim (rue de Richwiller), Ungersheim Rue du Chêne), Petit-Landau (rue du Rhin) ...
- Amélioration protection du captage Hirtzbach Est pour 1 065 364,24€
- Acquisition et renouvellement des compteurs pour 792 327,31 €
- Branchements neufs : 529 514,58€
- Mise à niveau du logiciel de facturation (télérelève) : 131 077,98€
- Petits travaux de conduites et branchements : 404 416,51€

S'ajoutent à ces investissements :

- le remboursement de l'emprunt pour 1 549 663,45 €. Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 10,77 M€
- le remboursement de l'avance au budget principal pour 2 000 000 €
- le remboursement des cautions pour 16 080€
- des écritures d'ordre pour 1 161 431,63 €
- le déficit antérieur reporté pour 3 541 360,69 €
- des cautions pour 13 320€

Ces dépenses ont pu être financées grâce à :

- des mouvements d'ordre à hauteur de 6 395 280,94 € liés à des amortissements et des régularisations diverses,
- l'avance du budget principal pour 2 000 000 €
- des subventions d'investissement de 1 239 418,21€ (agence de l'eau, DSIL et remboursements des branchements neufs et poteaux incendie).
- Les réserves pour 8 001 021,04 € (excédents de fonctionnement reportés)

Les recettes d'investissement s'élèvent à 17 649 040,19€ pour 2024.

La section d'investissement est déficitaire de -5 534 558,54 €.

		CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Emprunts et dettes assimilées	8 589 864,62 €	3 565 743,45 €
	Immobilisations incorporelles	236 554,00 €	238 715,93 €
	Immobilisations corporelles	2 523 141,26 €	1 823 717,58 €
	Immobilisations en cours	6 067 068,62 €	12 852 629,45 €
	Dotations, fonds divers	1 280 488,97 €	
	Ecritures d'ordre	944 362,24 €	1 161 431,63 €
	Opérations pour comptes de tiers	1 178 231,60 €	
	Résultat reporté	162 341,48 €	3 541 360,69 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>20 982 052,79</b>	<b>23 183 598,73</b>

		CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Dotations, fonds divers	1 065 055,68 €	8 001 021,04 €
	Subventions d'investissement	1 550 092,15 €	1 239 418,21 €
	Emprunts et dettes assimilées	7 089 525,00 €	2 013 320,00 €
	Opérations pour comptes de tiers	1 165 178,21 €	
	Ecritures d'ordre	6 124 413,75 €	6 395 280,94 €
	Résultat reporté	446 427,31 €	
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 440 692,10 €</b>	<b>17 649 040,19 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>-3 541 360,69 €</b>	<b>-5 534 558,54 €</b>
-----------------	------------------------	------------------------

Résultat d'exploitation	7 375 760,58€
Résultat d'investissement	-5 534 558,54€
<b>Résultat cumulé de l'exercice</b>	<b>1 841 202,04€</b>

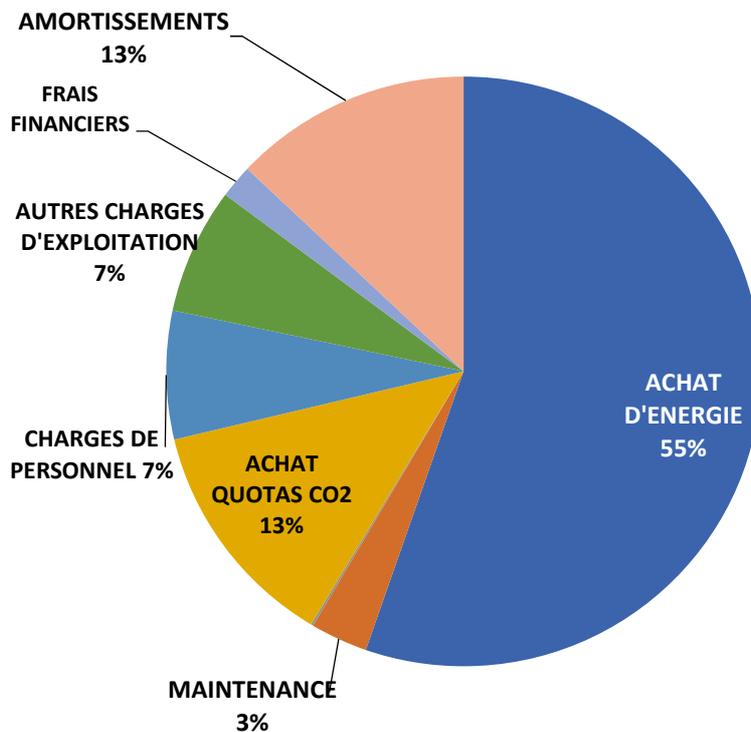
L'excédent de fonctionnement (7 375 760,58 €) doit venir financer en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (-5 534 558,54 €) corrigé du montant des restes à réaliser de l'exercice 2024 qui s'élève à -4 010 896,65 €.

Ainsi, après reprise du solde des restes à réaliser, le Compte Administratif 2024 du budget annexe de l'eau dégage un résultat global de fin d'exercice déficitaire de - 2 169 694,61 €, conformément à la politique de désendettement de la collectivité.

## 2.2. Budget annexe du Chauffage Urbain

### 2.2.1. Section d'exploitation

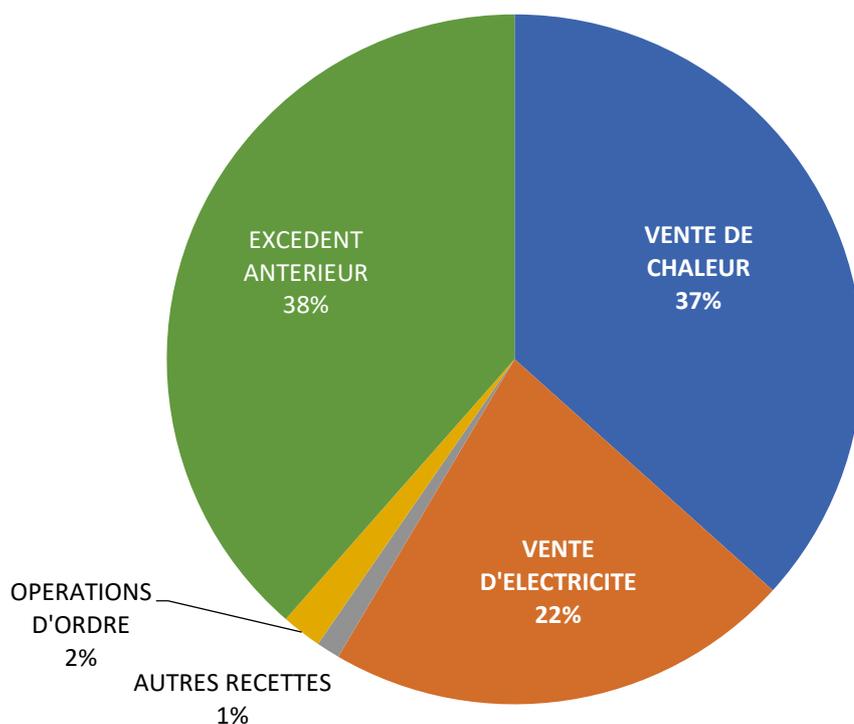
En 2024, les dépenses d'exploitation atteignent 11 016 964,37 €.



Les dépenses comprennent principalement :

- des charges à caractère général pour 8 567 899,02 €, en baisse de plus de 5,4M € par rapport à 2023, dont :
  - 6 093 393,56 € d'achat d'énergie et combustible (11 346 275,39 en 2023)
  - 1 399 984,50 € d'achat de 22 047 tonnes de quotas de CO<sub>2</sub> au prix unitaire de 63,50 € ;
  - 344 625,66 € de maintenance / entretien et réparation
  - 109 174,50 € de frais d'études,
- les charges de personnel pour 773 975,09 €,
- les intérêts des emprunts pour 199 452,54 €,
- les dotations aux provisions pour 38 433,19€ (créances irrécouvrables)
- les charges exceptionnelles pour 9 083,86€ (titres annulés sur exercice antérieur)
- les mouvements d'ordre, dont les dotations aux amortissements pour 1 428 121,67 €.

Les recettes d'exploitation sont en baisse par rapport à l'année précédente (-17,30%) avec 21 622 919,79 € contre 26 146 276,33 €. Elles se décomposent principalement ainsi :



- vente de produits (chaleur et électricité) pour 12 431 360,08 €, en baisse par rapport à 2023 (15 283 300,29 €), liée en partie au décalage de la facturation de la vente d'électricité, qui sera prise en compte en 2025
- redevance du délégataire du réseau de Rixheim pour 47 800 € et reversement au délégataire pour 194 082€,
- 605 772,50 € d'écritures d'ordre relatives au transfert des subventions d'équipement au compte de résultat ainsi que la constatation de la variation des stocks,
- 1 576 264,82€ de recettes exceptionnelles (dont 1 095 413€ de remboursement TICGN 2022-2023, 269 680,70€ de part actionnaire m2A Energie, 187 314,14€ de mandats annulés sur exercices antérieurs,...)
- le résultat de fonctionnement reporté de 6 767 640,39 € (contre 10 086 716,39 € en 2023),

Compte tenu des éléments précédemment décrits, ce service dégage un excédent de fonctionnement de 10 605 955,42 €.

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Charges générales	9 226 483,16 €	13 976 795,96 €	8 567 899,02 €
	Charges de personnel	725 813,09 €	722 592,69 €	773 975,09 €
	Autres charges de gestion courante	0,00 €	489,42 €	0,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	210 600,41 €	226 524,16 €	199 451,54 €
	Dotations aux provisions	0,00 €		38 433,19 €
	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	9 083,86 €
	Ecritures d'ordre	1 452 257,04 €	1 421 482,83 €	1 428 121,67 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>11 615 153,70 €</b>	<b>16 347 885,06 €</b>	<b>11 016 964,37 €</b>

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Résultat reporté	7 496 219,44 €	10 086 716,39 €	6 767 640,39 €
	Produits des services	14 658 241,08 €	15 524 622,29 €	12 625 442,08 €
	Autres produits de gestion courante	44 160,00 €	0,00 €	47 800,00 €
	Recettes exceptionnelles	55 415,00 €	46 176,65 €	1 576 264,82 €
	Ecritures d'ordre	2 675 701,30 €	488 761,00 €	605 772,50 €
	<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>24 929 736,82 €</b>	<b>26 146 276,33 €</b>	<b>21 622 919,79 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>13 314 583,12 €</b>	<b>9 798 391,27 €</b>	<b>10 605 955,42 €</b>
-----------------	------------------------	-----------------------	------------------------

## 2.2.2. Section d'Investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2024 s'élèvent à 12 615 545,14 € contre 16 880 964,22 € en 2023.

Les dépenses d'équipement représentent 489 033,33 € dont figurent ci-dessous, les principaux investissements réalisés :

- études pour 42 053,50 €
- matériel et mobilier pour 125 377,61 €
- travaux sur les réseaux et bâtiments pour 254 910,42 €
- raccordement du quartier Bel Air : 59 791,80 €
- remplacement de la cheminée : 6 900€ (diagnostic avant travaux).

S'ajoutent à ces investissements :

- le remboursement de l'emprunt pour 1 254 464,34 €. Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 10,94 M€ alors qu'il était de 12,19 M€ au 31/12/2023,
- Des écritures de remboursements temporaires d'emprunts pour 2 500 000,00€

- des opérations patrimoniales pour 5 000 000,00 € (remboursements temporaires d'emprunts)
- des écritures d'ordre pour 605 772,50 € (reprises de subventions et écritures de stock des quotas de CO<sub>2</sub>)
- le déficit antérieur reporté pour 2 766 274,97 €

Ces dépenses ont pu être financées grâce à :

- des mouvements d'ordre à hauteur de 1 428 121,67 € liés à des amortissements et des régularisations diverses
- l'affectation du résultat 2023 pour 3 030 750,88 €
- des opérations patrimoniales pour 5 000 000,00 € (remboursements temporaires d'emprunts)
- des écritures de remboursements temporaires pour 2 500 000,00€.
- des droits de raccordements de 559 166,67 €.

La section d'investissement est déficitaire de -97 505,92 €.

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Emprunts et dettes assimilées	1 229 464,33 €	4 154 464,33 €	6 254 464,34 €
	Participations		2 640 000,00 €	
	Immobilisations incorporelles	98 148,00 €	152 428,42 €	42 053,50 €
	Immobilisations corporelles	233 152,87 €	241 050,67 €	380 288,03 €
	Immobilisations en cours	2 988 602,49 €	717 694,09 €	66 691,80 €
	Opérations patrimoniales	0,00 €	5 800 000,00 €	2 500 000,00 €
	Ecritures d'ordre	2 675 701,30 €	488 761,00 €	605 772,50 €
	Résultat reporté		2 686 565,71 €	2 766 274,97 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 225 068,99 €</b>	<b>16 880 964,22 €</b>	<b>12 615 545,14 €</b>

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Dotations, fonds divers		3 227 866,73 €	3 030 750,88 €
	Subventions d'investissement	254 226,20 €	765 339,69 €	559 166,67 €
	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	2 900 000,00 €	5 000 000,00 €
	Opérations patrimoniales	0,00 €	5 800 000,00 €	2 500 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 452 257,04 €	1 421 482,83 €	1 428 121,67 €
	Résultat reporté	1 832 020,04 €		
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 538 503,28 €</b>	<b>14 114 689,25 €</b>	<b>12 518 039,22 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>-2 686 565,71 €</b>	<b>-2 766 274,97 €</b>	<b>-97 505,92 €</b>
-----------------	------------------------	------------------------	---------------------

Résultat d'exploitation	10 605 955,42€
Résultat d'investissement	-97 505,92€
<b>Résultat cumulé de l'exercice</b>	<b>10 508 449,50€</b>

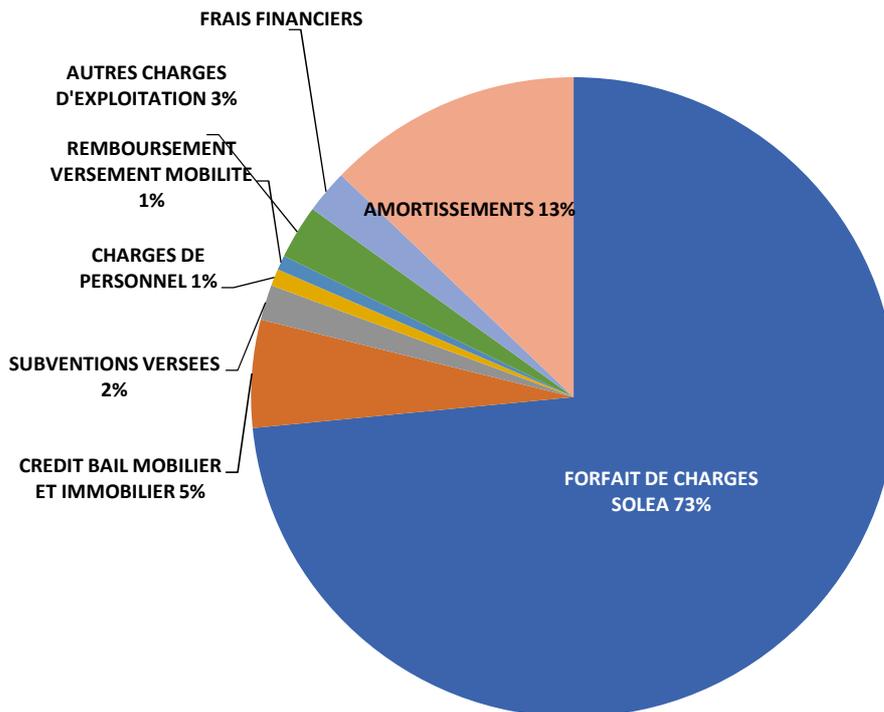
Après reprise du solde des restes à réaliser de - 287 899,65 €, la section d'investissement dégage un résultat déficitaire de -385 405,57€.

Le Budget annexe du chauffage urbain dégage ainsi un résultat global de fin d'exercice excédentaire de 10 220 549,85 €.

## 2.3. Budget annexe des Transports Urbains

### 2.3.1. Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se sont élevées pour 2024 à 79 880 875,07 €, alors qu'elles étaient de 81 068 533,13 € en 2023.



En 2024, les dépenses ont été mises en œuvre ainsi que détaillé ci-après :

- 58 671 538,16 € reversés au délégataire pour l'ensemble de ses dépenses ;
- 4 346 690,11 € pour les crédits-bails mobiliers et immobiliers ;
- 1 418 552,95 € de subventions ;
- 1 752 320,27 € pour les frais financiers de la dette ;
- 583 952,36 € pour le remboursement de la taxe de versement transport ;
- 695 937,62 € pour les frais de personnel ;
- 342 272 € de taxes foncières ;
- 265 269,87 € de frais d'exploitation des vélos électriques ;
- 487 461,93€ de redevances droits de passage

- 1 081 120,72€ d'autres charges d'exploitation (études, prestations de services, entretien et réparation, fournitures,...)
- les dépenses d'ordre pour un montant de 10 234 759,08 € comprennent des dotations aux amortissements des biens et des charges de fonctionnement à répartir.

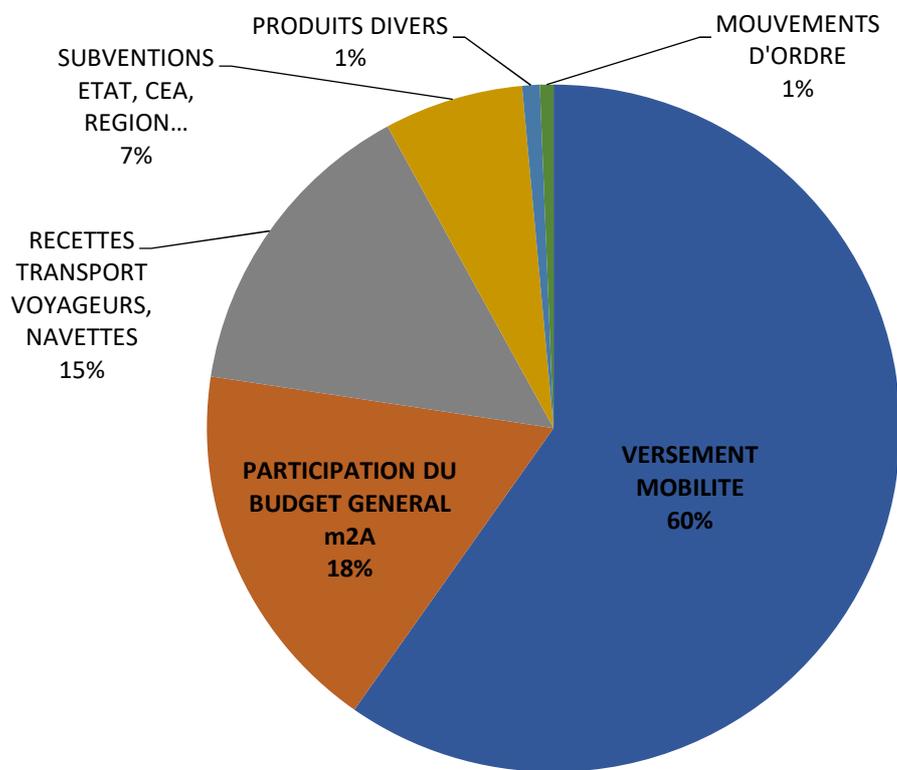
Les recettes de la section d'exploitation ont baissé de 1,38% et ont atteint 84 081 409,40 € (contre 85 255 832,47 € en 2023).

Cette baisse est essentiellement liée au résultat reporté N-1 qui s'élevait à 2,5M€ en 2023 et 0€ en 2024.

Les recettes d'exploitation sont constituées par :

- le versement mobilité de 50 235 617,55 € (+0,68% par rapport à 2023).
- la contribution de 14 850 000 € versée par le budget principal de m2A ;
- 10 601 901,80 € de recettes liées au transport de voyageurs. Ce montant était de 9 374 733,57 € en 2023
- des subventions de la Région de 4 266 769,40 € dont 1 360 000€ au titre du transfert de compétence transports publics réguliers des années 2020 à 2023
- le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 663 957,80 € ;
- une participation de l'Etat pour 596 787,13€ ;
- des recettes liées à la mise en place de navettes pour 442 928,50 € ;
- une subvention de la CeA de 608 757,10€ au titre de la convention relative à la prise en charge des frais de transport des élèves et étudiants en situation de handicap
- le remboursement des communes pour les abonnements jeunes et seniors pour 1 112 533,43 € ;
- des produits de location de vélos électriques de 151 299,76 € ;
- des recettes diverses pour 677 752,63€ (dont 361 602,62€ de compensation liée au relèvement du seuil versement transports).

- des recettes d'ordre de 537 062,10 € relatives à des écritures de transfert de charges ;



L'exploitation de ce service dégage un résultat excédentaire de 4 200 534,33 €.

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Charges générales	7 377 539,98 €	7 130 344,60 €	6 472 191,61 €
	Charges de personnel	541 368,76 €	651 708,45 €	695 937,62 €
	Atténuation de produits	502 601,77 €	599 999,00 €	583 952,36 €
	Autres charges (dont redevance exploitation)	54 642 401,03 €	59 280 843,45 €	60 123 333,75 €
	Charges de la dette (intérêts)	1 542 277,46 €	1 893 247,61 €	1 752 320,27 €
	Dotations aux provisions			61,38 €
	Charges exceptionnelles	306,20 €	137 513,65 €	18 319,00 €
	Ecritures d'ordre	11 138 674,79 €	11 374 876,37 €	10 234 759,08 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>75 745 169,99 €</b>	<b>81 068 533,13 €</b>	<b>79 880 875,07 €</b>

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Produits issus de la fiscalité (versement mobilité)	46 500 000,00 €	49 896 350,92 €	50 235 617,55 €
	Produits des services	10 130 989,17 €	11 415 857,11 €	12 308 663,49 €
	Autres produits de gestion courante	517 298,31 €	528 973,19 €	532 433,40 €
	Subventions d'exploitation	18 762 592,46 €	19 353 365,77 €	20 322 313,63 €
	Produits financiers		150 203,00 €	104 900,00 €
	Recettes exceptionnelles	2 738 942,83 €	303 313,66 €	40 419,23 €
	Ecritures d'ordre	1 090 519,11 €	1 081 324,49 €	537 062,10 €
	Résultat reporté	3 822 419,13 €	2 526 444,33 €	
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>83 562 761,01 €</b>	<b>85 255 832,47 €</b>	<b>84 081 409,40 €</b>	

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>RESULTAT</b>	<b>7 817 591,02 €</b>	<b>4 187 299,34 €</b>	<b>4 200 534,33 €</b>

### 2.3.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 19 407 649,97 € (contre 18 516 106,77 € en 2023) et se décomposent en 18 870 587,87 € d'opérations réelles et 537 062,10 € d'opérations d'ordre.

Le détail des opérations réelles figure ci-dessous :

Les dépenses d'équipement représentent 7 996 682,40 € (contre 6 028 653,13€ en 2023) et ont été consacrées à :

- 1 746 449,59 € d'acquisition de matériel d'exploitation (dont 1 739 607,90€ de matériel de transport);
  - 2 499 569,37 € d'avances versés au délégataire pour qu'il réalise un certain nombre de travaux ;
  - 3 031 896,23 € d'installations techniques tram train ;
  - 324 247,54 € pour les études, logiciels... ;
  - le solde, soit un peu plus de 394 000 €, pour des travaux et acquisitions diverses ;
- 
- 9 534 169,76 € de remboursement du capital de la dette ;
  - 1 339 735,71 € de solde reporté.

Les opérations d'ordre de 537 062,10 € se décomposent en :

- 232 894 € de transfert au compte de résultat des subventions perçues ;
- 218 567,15€ de charges à étaler ;
- 85 600,95€ de reprise sur provisions

Les recettes d'investissement se sont élevées à 14 712 696,02 €, réparties en 4 477 936,94 € de recettes réelles, et 10 234 759,08 € en ordre.

Les recettes réelles d'investissement proviennent de :

- 4 187 299,34 € de couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- 290 637,60 € de subvention du Fonds vert

Il n'y a pas eu d'emprunt souscrit en 2024.

Les recettes d'ordre d'investissement d'un montant global de 10 234 759,08 € sont relatives à :

- 9 119 543,32 € d'écritures d'amortissements ;
- 1 115 215,76 € de charges à étaler ;

La section d'investissement est déficitaire de -4 694 953,95 €.

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Emprunts et dettes assimilées	9491759,94	9 567 472,57 €	9 534 169,76 €
	Immobilisations incorporelles	607629,37	332 678,76 €	324 247,54 €
	Immobilisations corporelles	1520974,36	3 232 070,60 €	1 746 449,59 €
	Immobilisations en cours	2168877,64	2 463 903,79 €	5 925 985,27 €
	Opérations patrimoniales	93792,41	1 081 324,49 €	
	Écritures d'ordre	1090519,11	1 838 656,56 €	537 062,10 €
	Résultat reporté			1 339 735,71 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>14 973 552,83 €</b>	<b>18 516 106,77 €</b>	<b>19 407 649,97 €</b>

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Dotations, fonds divers	805 133,78 €	5 291 146,69 €	4 187 299,34 €
	Subventions d'investissement		510 348,00 €	290 637,60 €
	Écritures d'ordre	11 138 674,79 €	11 374 876,37 €	10 234 759,08 €
	Résultat reporté	1 097 295,29 €		
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>13 134 896,27 €</b>	<b>17 176 371,06 €</b>	<b>14 712 696,02 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>-1 838 656,56 €</b>	<b>-1 339 735,71 €</b>	<b>-4 694 953,95 €</b>
-----------------	------------------------	------------------------	------------------------

Résultat d'exploitation	4 200 534,33€
Résultat d'investissement	-4 694 953,95€
<b>Résultat cumulé de l'exercice</b>	<b>-494 419,62€</b>

L'excédent de fonctionnement (4 200 534,33 €) doit venir financer en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (-4 694 953,95 €) corrigé du montant des restes à réaliser de l'exercice 2024 qui s'élève à -4 810 618,26 €.

Ainsi, après reprise des restes à réaliser de la section d'investissement, le Compte Administratif 2024 du budget annexe des transports urbains dégage un résultat global de fin d'exercice déficitaire de - 5 305 037,88 €, conformément à la politique de désendettement de la collectivité.

## 2.4. Budget annexe ZAE gare de Bantzenheim

Le budget annexe de la zone d'activités « Gare de Bantzenheim » retrace les opérations réelles et d'ordre qui ont été réalisées en 2024.

### 2.4.1. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 973 375,84 €.

Elles comprennent :

- des charges à caractères général pour 3 536,00 € (taxe foncière)
- la reprise du déficit antérieur de 50 050,15 €.
- des écritures d'ordre (stock) pour 919 789,69€.

Les recettes de fonctionnement de 923 325,69 € sont constituées par des écritures d'ordre (stock).

Le budget annexe dégage un résultat déficitaire de -50 050,15 €.

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
DEPENSES	Charges générales	3 188,00 €	3 306,00 €	3 536,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	0,00 €	919 789,69 €
	Résultat reporté	50 050,15 €	50 050,15 €	50 050,15 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>53 238,15 €</b>	<b>53 356,15 €</b>	<b>973 375,84 €</b>
		CA 2022	CA 2023	CA 2024
RECETTES	Produits des services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	3 188,00 €	3 306,00 €	923 325,69 €
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 188,00 €</b>	<b>3 306,00 €</b>	<b>923 325,69 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-50 050,15 €</b>	<b>-50 050,15 €</b>	<b>-50 050,15 €</b>	

### 2.4.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 840 115,38 € en 2024 et concernent à la fois la reprise de l'excédent antérieur reporté pour 916 789,69€ et les écritures de stock pour 923 325,69€.

Ce budget n'a pas enregistré de recettes réelles d'investissement en 2024, uniquement une recette d'ordre pour 919 789,69€ (stock).

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de -920 325,84 €.

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>DEPENSES</b>	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	3 188,00 €	3 306,00 €	923 325,69 €
	Résultat reporté	910 295,69 €	913 483,69 €	916 789,69 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>913 483,69 €</b>	<b>916 789,69 €</b>	<b>1 840 115,38 €</b>

		CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>RECETTES</b>	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	0,00 €	919 789,69 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>919 789,69 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>-913 483,69 €</b>	<b>-916 789,69 €</b>	<b>-920 325,69 €</b>
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le compte administratif 2024 du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim dégage un résultat global déficitaire de -970 375,84 €.

### 3. Les chiffres clés

<b>Les chiffres clés 2024 à retenir</b>
---

<b>Population m2A</b>	<b>276 696 habitants (INSEE)</b>
<b>Nombre de communes</b>	<b>39 Communes</b>
<b>Président</b>	<b>Fabian JORDAN</b>
<b>Effectifs</b>	<b>1736 agents (chiffre 2024)</b>

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2024</b>			
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
		<b>259,94M€</b>	<b>76,38M€</b>
	<b>Dépenses</b>	Dont - Charges de personnel 81,76M€ - Reversements aux communes 69,29M€ (dont 65,28M€ au titre des ACTP et 3M€ au titre de la DSC) - Charges générales 39,33M€ - Subventions de fonctionnement : 19,18M€	Dont - Dépenses d'équipement 37,47M€ - Dépenses financières 20,51M€ - Dépenses pour compte de tiers 6,27M€ - Déficit reporté : 11,75M€
	<b>Recettes</b>	<b>297,34M€</b>	<b>60,54M€</b>
		Dont - Impôts, taxes, fiscalité : 173,28M€ - Dotations 53,58M€ - Produits des services 37,02M€ - Résultat reporté : 28,69M€	Dont - Subventions d'investissement 4,35M€ - Ecritures d'ordre 17,70M€ - Résultat reporté : 26,33M€
<b>Résultat</b>	<b>37,4M€</b>	<b>-15,8M€</b>	
		<b>21,6M€</b>	

<b>PPI</b>	<b>32,5M€ mandatés en PPI en 2024 (tous chapitres budgétaires confondus)</b>
------------	--

<b>Investissements annuels 2024</b>	<b>6,01M€</b>
-------------------------------------	---------------

<b>Résultats des budgets annexes</b>			
<b>BUDGETS ANNEXES</b>		<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
	<b>Eau</b>	7,38M€	-5,5M€
	<b>Chauffage urbain</b>	14,86M€	-97k€
	<b>Transports</b>	4,2M€	-4,69M€
	<b>ZAE Bantzenheim</b>	-50k€	-920k€

<b>Autofinancement</b>	<b>30,8M€</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>7,40%</b>
<b>Dette</b>	Encours de dette au 31.12.2024 (tous budgets) : 183,03M€ (dont 98,44M€ pour le budget principal) Taux moyen (tous budgets) : 2,56% (2,70% pour le budget principal) Durée résiduelle moyenne (tous budgets) : 8 ans et 5 mois (8 ans et 9 mois pour le budget principal) Capacité de désendettement (budget principal) : 5 ans